

**Procès-verbal**  
**Rencontre du conseil d'établissement**  
**Le 11 octobre 2022**  
**De 18h30 à 20h30**  
**Rencontre à la bibliothèque**

**Présences**

**Direction** : Nadine Leduc, directrice

**Enseignant.e.s** : Hugo Rivest, Marie-France De Montigny, Mourida Zarraa, Louis-Philippe Grégoire, Isabelle Déry, Angélique Gauthier

**Parents** : Marilaine Bolduc-Jacob, Mathieu Chiasson, Isabelle Fumas, Thuy La Phuong, Geneviève Tringali, Jacinthe Leblanc, Nadia Outamant Jeniani, Assia Meloua-Benzaba

**Personnel de soutien/professionnel** : Stéphanie Bourque, Benoit Girard

**Élèves** : Maëllie Maltais, Loïc Lemieux

**Membres de la communauté** : Marie-Grâce Hoho, Hasan Parvez Hang

**Absence** :

**Invité** : Thierry Giroux, directeur adjoint

**Membres du public** : Halima Benbrahim, Rida Cherqui, Hortense Chopart, Nadia Farhat, Djamila Hammar, Sarah Jaaidi, Kadari Senou

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La directrice fait la lecture de l'ordre du jour.

Propositions suivantes :

- a) Ajout 1.1 Vérification du quorum et ouverture de la réunion
- b) Déplacer le point 4 après le point 7; les autres points seront ainsi devancés ou décalés

L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié est proposée par Marilaine Bolduc-Jacob. Elle est appuyée par Geneviève Tringali.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**1.1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion**

La rencontre est ouverte à 18h32 et le quorum est respecté.

**2. Mot de la direction**

La direction remercie les membres du conseil pour leur implication dans la vie démocratique de l'école et souhaite une belle année de collaboration.

### **3. Formulaire déclaration d'intérêts et formation obligatoire des membres du CÉ**

La direction informe les membres élus qu'ils auraient normalement dû recevoir le formulaire à compléter pour la *déclaration d'intérêts*. Certains membres ne l'ont pas reçu et un suivi sera fait demain par la direction à ce sujet.

Concernant la formation obligatoire, il s'agit d'une nouvelle disposition dans la loi sur la nouvelle gouvernance. Puisque le lien du secrétariat général n'est pas encore accessible, le lien de la formation obligatoire sera acheminé dès que possible; l'objectif étant que tous les nouveaux membres suivent cette formation avant la prochaine rencontre. Une fois la formation complétée, ils doivent remplir le sondage du secrétariat général du CSSDM.

### **4. Présentation des membres**

Un tour de table est fait pour la présentation de tous les membres présents de même que la présentation des parents substitués.

### **5. Élection de la présidente ou du président**

La direction explique le processus pour combler le poste de président du CÉ. Il s'agit d'un mandat d'un an et il doit s'agir d'un parent élu.

Jacinthe Leblanc propose Marilaine Bolduc-Jacob comme présidente. Celle-ci accepte le mandat. Mme Bolduc-Jacob est élue à l'unanimité.

La direction explique le rôle du poste de vice-présidence du CÉ.

Marilaine Bolduc-Jacob propose Geneviève Tringali. Celle-ci accepte le mandat. Mme Tringali est élue à l'unanimité.

*(À partir de ce moment, l'animation de la réunion est confiée à la présidente, Mme Bolduc-Jacob.)*

### **6. Élection de la secrétaire ou du secrétaire**

La présidente sonde les membres afin de voir si une personne accepte d'être le/la secrétaire pour cette rencontre et/ou pour toutes les réunions.

Une proposition est faite afin de rémunérer un membre du personnel de l'école afin d'agir comme secrétaire de réunion. Pour la rencontre de ce soir, il est proposé que Thierry Giroux, directeur adjoint et invité soit le secrétaire.

Pour les prochaines rencontres, advenant que nous n'ayons pas de secrétaire externe, il est proposé de nommer le secrétaire avant la tenue de la rencontre afin que cette personne puisse se préparer. La direction mentionne qu'elle peut donner cette tâche de retranscription de notes à son personnel administratif après la rencontre si cela peut aider.

Un suivi sera effectué à la prochaine rencontre.

## 7. Dates des séances

La présidente précise que les rencontres seront majoritairement le mardi, mais dû aux conflits avec le comité de parents et d'autres rencontres les mardis, trois rencontres auront lieu le lundi.

Stéphanie Bourque propose l'adoption du calendrier des rencontres. Elle est appuyée par Mathieu Chiasson.

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

## 8. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2022

Rida Cherqui propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 juin 2022 tel que présenté. Il est approuvé par Angélique Gauthier.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 9. Période réservée au public

La présidente répond aux diverses questions posées par le public. Ce dernier est composé ce soir uniquement des membres parents substitués et les questions portent sur le fonctionnement du CÉ.

## 10. Affaires éducatives

### 10.1 – Démarche proposée pour l'approbation des activités / sortie éducatives

La direction demande au CÉ de lui accorder la possibilité d'approuver les activités/sorties sans attendre le prochain CÉ afin d'offrir plus de souplesse aux enseignants. La direction s'engage à déposer la liste des activités/sorties éducatives de l'école à chaque CÉ. Si la direction n'est pas à l'aise avec le bien-fondé pédagogique d'une activité, elle la soumettra aux membres du CÉ. Précision : les activités seront également présentées en CPEPE avant d'avoir lieu dans l'école.

Cette proposition est amendée.

Amendement : La direction demande au CÉ de lui accorder la possibilité d'approuver les activités/sorties sans attendre le prochain CÉ afin d'offrir plus de souplesse aux enseignants. La direction s'engage à déposer la liste des activités/sorties éducatives de l'école qu'elles soient acceptées ou refusées, à chaque CÉ. Si la direction n'est pas à l'aise avec le bien-fondé pédagogique d'une activité, elle la soumettra aux membres du CE. Précision : les activités/sorties éducatives seront également présentées en CPEPE avant d'avoir lieu dans l'école.

L'amendement est approuvé par Stéphanie Bourque. Elle est appuyée par Marie-France De Montigny.

La résolution avec l'amendement est approuvée par Mathieu Chiasson. Il est appuyé par Assia Meloua-Benzaba.

La résolution avec l'amendement est approuvée à l'unanimité.

### **10.2 – Calendrier consolidé des activités / sorties éducatives**

Le document en pièce jointe #4 est parcouru par les membres.

Geneviève Tringali approuve les activités/sorties présentées dans le calendrier consolidé. Elle est appuyée par Mathieu Chiasson.

Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

La présidente demande que le fonds utilisé et un montant approximatif de l'activité soient inscrits dans le calendrier pour un meilleur suivi.

Une proposition est faite par Marie-France De Montigny afin que cela ne soit pas une contribution financière qui serve à payer la sortie du World Press Photo. Elle est appuyée par Loïc Lemieux.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité. Un suivi sera effectué par la direction à la prochaine rencontre.

## **11. Affaires administratives**

### **11.1 – Régie interne**

Ce document doit faire l'objet d'une adoption par les membres. Puisque des modifications sont suggérées, la présidente décide de reporter l'adoption du document à la prochaine séance, et ce, dans le but de modifier les règles de régie interne en tenant compte des commentaires des membres :

- Les membres, en réponse à l'invitation aux réunions du CÉ, doivent mentionner s'ils désirent une copie papier des documents au point 4. Il y aura projection des documents à l'écran et donc pas de copie papier, sauf pour les membres qui le demandent.
- Ajout d'une précision quant au fonctionnement du secrétariat.
- Ajout de l'article sur le quorum au point 6 et définition du quorum selon la LIP.

Un suivi sera effectué à la prochaine rencontre.

### **11.2 – Budget de formation du CÉ**

La direction mentionne que le CÉ dispose d'un budget de 400\$ pour de la formation. Tous les membres qui souhaiteraient bénéficier de ce budget doivent en faire la demande à la présidente.

### **11.3 – Budget de fonctionnement du CÉ**

La direction mentionne que le CÉ dispose d'un budget de 400\$ pour son fonctionnement. Tous les membres qui souhaiteraient bénéficier de ce budget doivent en faire la demande à la présidente.

### **11.4 – Budget de fonctionnement de l'OPP**

Puisque l'école s'est dotée d'un organisme de participation des parents (OPP), celui-ci dispose d'un budget de fonctionnement de 50\$ pour son fonctionnement.

## **12. Invité : OPP**

La présidente sortante, Jacinthe Leblanc, explique les accomplissements de l'OPP en 2021-2022. Elle explique également le rôle de l'OPP et mentionne que la table lors de la rentrée administrative a été très populaire.

## **13. Rapport des partenaires**

### **13.1 – Élèves**

Des informations sont transmises par les représentants des élèves concernant la fête de l'Halloween : défilé de costume avec prix à gagner (à déterminer), tables à la place Laurent-Pilon avec nombre de bonbons à deviner. Ces activités auront lieu sur l'heure du dîner pour le 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>e</sup> cycle.

### **13.2 – Parents délégués**

Il n'y a aucune information à transmettre puisque la première rencontre a été reportée.

### **13.3 – Parents**

Un parent substitut interroge la direction sur le nombre élevé d'élèves dans la classe de son enfant. La direction répond à ce parent même si le droit de parole est réservé aux parents élus à ce point. En effet, il est possible que certains groupes soient élevés cette année puisque nous retournons à une pratique pré-pandémie, à savoir les groupes mélangés.

*Il est 20h30. La présidente demande le vote afin de savoir si la rencontre peut se poursuivre (mécanisme prévu à la régie interne). Les membres votent unanimement pour poursuivre la rencontre afin d'écouler les points. Si la rencontre devait se poursuivre au-delà de 21h00, la présidente mentionne qu'elle demandera de nouveau le vote.*

### **13.4 – Enseignants**

Une enseignante prend la parole en lien avec le questionnement du parent substitut. Elle précise que, malgré le nombre d'élèves dans l'école, des enseignants ont dû changer de locaux cette année. De plus, elle rappelle que le 3<sup>e</sup> étage B est utilisé pour un centre de formation aux adultes.



### **13.5 – Personnel de soutien et professionnel**

Aucune information à transmettre

### **13.6 – Communauté**

Les membres de la communauté se présentent.

Hassan Parvez Hang représente le Carrefour emploi Mercier (PITREM). Il est présent dans les écoles et il collabore avec les services complémentaires dans les milieux. En complémentarité pour les emplois d'été, il offre du soutien aux décrocheurs afin de trouver un emploi. Il valorise beaucoup les projets de bénévolat avec les élèves du 2<sup>e</sup> cycle. On peut le joindre à [direction.services@pitrem.org](mailto:direction.services@pitrem.org).

Marie-Grâce Hoho représente le Projet Harmonie. L'organisme répond à un appel pour des intervenants terrain. Projet Harmonie existe de 1995. Sa mission est de desservir et d'accompagner les résidents du quartier, prioritairement les résidents des HLM dans leurs projets de vie. Le café internet est une porte d'entrée. Parmi ses activités, l'organisme gère un jardin communautaire et offre un studio d'enregistrement professionnel. Mme Hoho chapeaute le programme d'accompagnement scolaire. On peut la joindre à [jeunesse@projetharmonie.ca](mailto:jeunesse@projetharmonie.ca)

## **14. Varia**

### **14.1 – Retour sur l'assemblée générale des parents du 15 septembre**

L'assemblée s'est tenue le soir même de la rencontre de parents/enseignants, en présentiel, une heure avant la rencontre parents/enseignants. Les parents ont manqué de temps pour cette assemblée générale. Il y a eu 128 parents présents et 14 postes en élections (6 membres et 8 substituts). Le rapport annuel 2021-2022 a été présenté et sera partagé avec les membres du CÉ. Le compte-rendu de l'OPP sera également partagé aux membres. Le point du comité de parents a été présenté après la rencontre parents/enseignants. Tous les postes en élection ont été comblés.

## **15. Levée de la séance**

À 20h43

Thierry Giroux, secrétaire

---

Marilaine Bolduc-Jacob  
Présidente du CÉ

---

Nadine Leduc  
Directrice de l'école Louis-Riel